

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071123-2007_00818_STE-AR

Conseil Général
Haut-Rhin 

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2007
Publication 30/11/2007


Sophie DINTINGER
Directrice Adjointe

Pour le Président du Conseil Général
par délégation



Département de la Solidarité
Certification
des Établissements Sociaux

Colmar, le

2007 00818

ARRETE

DSOL

du

23 NOV. 2007

**portant dotation globale du service social gérontologique de l'Association
Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées de Mulhouse**

- VU** la convention de délégation du service social gérontologique du 27/10/2004,
- VU** la proposition du budget prévisionnel du 1^{er} octobre 2007 de l'Association haut-rhinoise d'Aide aux Personnes Agées,

ARRETE

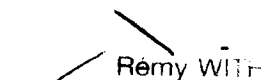
Article 1^{er}

La dotation globale du service social gérontologique de l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées de MULHOUSE est fixée, pour l'année 2007, à 2 385 804,31 €.

Article 2

Le Directeur Général des Services du Département et le Directeur de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté.


LE PRESIDENT


Remy WITH
1^{er} Vice-Président du Conseil Général

Hôtel du Département
100, avenue d'Alsace
BP 20351
68006 Colmar Cedex

Tél. 03 89 30 68 40
Fax 03 89 21 72 81
tarif.etab@cg68.fr
www.cg68.fr